

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 13/04/2026 - 4918 - 2022 B 01925 - 920 144 623 - A2 INVEST

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DEPOT N°

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

DU 13 AVR. 2026

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SARL A2 INVEST		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		135 AVENUE THERMALE 63400 CHAMALIERES				
SIRET		9 2 0 1 4 4 6 2 3 0 0 0 2 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 5		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Nct		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042	5 815 000	
	Total I (5)		044	048	5 815 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	78 000	
		Autres* (3)	072	074	20 636	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	543 876	
	Charges constatées d'avance *		092	094	2 000	
	Total II		096	098	644 512	
	Total général (I + II)		110	112	6 459 512	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		20 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		2 000	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		1 743 239	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		912 226	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		2 677 465	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		2 408 481	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		3 581	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 12 802)		172		127 820	
	Comptes courants d'associés		173		291 494	
	Autres dettes		175		950 672	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		3 782 047	
Total général (I + II + III)			180		6 459 512	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 817 195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 6 459 512,44 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 912 226,16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/01/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes	TOTAL			
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 815 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL			5 815 000		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier			
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes	TOTAL			
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5 815 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL GENERAL				5 815 000	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ARVERNOISE DE CONSTRUCTION - 10 RUE DE L'INDUSTRIE	128 000	4 677 908	100,00	950 672
ARVERNOISE D'INFRASTRUCTURES - 10 RUE DE L'INDUSTR	25 000	29 482	100,00	29 482
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

ARVERNOISE DE CONSTRUCTION - 10 RUE DE L'INDUSTRIE 63170 AUBIERE - 328739313

ARVERNOISE D'INFRASTRUCTURES - 10 RUE DE L'INDUSTRIE 63170 AUBIERE - 928121169

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ARVERNOISE DE CONSTRUCTION - 10 RUE DE L'INDUSTRIE 63170 AUBIERE - 328739313	128 000	4 677 908	100,00	5 790 000	5 790 000	950 672		32 571 836	950 672	
ARVERNOISE D'INFRASTRUCTURES - 10 RUE DE L'INDUSTRIE 63170 AUBIERE - 928121169	25 000	29 482	100,00	25 000	25 000			2 931 936	29 482	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %		Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	78 000	78 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 922	19 922	
	Etat & autres	714	714	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	2 000	2 000	
TOTAUX		100 636	100 636	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL A2 INVEST

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	2 408 481	591 286	1 817 195	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		3 581	3 581		
Personnel & comptes rattachés		112 235	112 235		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	12 802	12 802		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 783	2 783		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		1 242 165	1 242 165		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		3 782 047	1 964 852	1 817 195	
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	573 305			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	291 494			

A2 INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 135 avenue Thermale
63400 CHAMALIERES
920 144 623 RCS CLERMONT FERRAND

DSD Avocats
SELARL au capital de 1000 €
56, boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS Clermont-Fd 903 291 763

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

EXTRAIT DE LA DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le **31 décembre 2025** s'élevant à 912 226,16 euros de la manière suivante :

- **A titre de dividendes aux associés..... 174 000 euros**
Soit 87 euros par part
- **Le solde au compte « autres réserves ».....738 226,16 euros**

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

